



نيابة مديرية الجامعة المكلفة بالتكوين العالي في الطور الثالث والتأهيل الجامعي والبحث العلمي والتكوين العالي فيما بعد التدرج
VICE-RECTORAT CHARGE DE LA FORMATION SUPERIEURE DE 3^{ème} CYCLE, L'HABILITATION UNIVERSITAIRE,
LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET LA FORMATION SUPERIEURE DE POST-GRADUATION
فاكس: 036620069 : هاتف: 036620058 TEL :

Ref : 360/VRPGRS

Sétif le, 03/09/2016

Concours National d'accès à la Formation de 3eme Cycle « Doctorat LMD » 2016/2017

L'Université Ferhat ABBAS Sétif-1 organise des concours d'accès à la formation supérieure en 3ème Cycle LMD pour l'année universitaire 2016-2017 (Arrêté n° 935 du 31-07-2016).

Le concours aura lieu le samedi 22/10/2016 à 08 h 00 aux facultés et instituts concernés de l'Université Ferhat ABBAS Sétif 1

Les dossiers de candidature doivent être déposés et enregistrés (avec récépissé de dépôt) auprès des services de la Post-Graduation des départements des Facultés et instituts concernés par le concours: du mercredi 04/09/2016 au dimanche 25/09/2016 (délai de rigueur).

- Les candidats retenus après étude de dossier et classement seront convoqués pour les épreuves écrites par voie d'affichage sur le site de l'établissement et au niveau des facultés et instituts concernés. À ce titre, ils sont invités à consulter régulièrement le site (www.univ.setif.dz) pour toute information utile.
- La période de recours est retenue du 02 au 05/10/2016
- Les candidats retenus pour le concours doivent se présenter aux facultés et instituts concernés par le concours munis d'une pièce d'identité à 07 h 30 du matin : le samedi 22/10/2016

Dossier allégé de candidature à fournir pour le concours du Doctorat LMD :

1. une demande de candidature avec les coordonnées des candidats (Tél., Mob., Fax, E-mail).
2. la copie du diplôme 2eme cycle (Master ou équivalent).
3. les copies des relevés de notes du 1er et du 2eme cycle.
4. une copie de l'annexe descriptive du diplôme de Master à défaut une attestation de classement.
5. une photo

N.B. : Tout dossier incomplet ou non conforme ou arrivé après délai sera rejeté.

Les candidats admis au concours compléteront leurs dossiers pour leurs inscriptions par les pièces suivantes :

1. une copie du diplôme du baccalauréat.
2. les copies des diplômes de 1er cycle (Licence).
3. une autorisation de l'employeur pour les candidats salariés

Le Vice-Recteur

